

UNIVERSITÉ DE  
VERSAILLES  
ST-QUENTIN-EN-YVELINES



université PARIS-SACLAY

## JOËL ANKRI, PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS ET PRATICIEN HOSPITALIER SPÉCIALISTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

**Lors de la journée mondiale 2013 de la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre, le gouvernement a confirmé la reconduction de son plan. L'occasion de consulter Joël Ankri, spécialiste de la question.**

Publié dans la lettre de la recherche n°3 en novembre 2013

Joël Ankri, Directeur du Laboratoire Santé, environnement, vieillissement de l'UVSQ et praticien hospitalier à l'hôpital Sainte Périne de Paris, avait remis aux ministres Marisol Touraine, Geneviève Fioraso et Michèle Delaunay le rapport d'évaluation du troisième plan Alzheimer réalisé en collaboration avec Christine Van Broeckhoven, le 26 juin dernier.

L'existence et la reconduction du plan Alzheimer tous les quatre ans souligne la volonté du gouvernement de faire face à cette maladie qui s'annonce comme une catastrophe sanitaire. Comment cet investissement se traduit-il ?

Le plan précédent a affiché une volonté de création de structures nouvelles renforçant le soutien à domicile en favorisant l'intervention de personnels spécialisés. Les troubles du comportement étant une problématique majeure de la prise en charge de ces patients,

des unités adaptées ont été créées au sein des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des services de soins de suite et de rééducation. Enfin, un effort important a été entrepris pour développer et intensifier les structures de répit et la formation des aidants. La réflexion éthique a été menée sous la houlette d'un espace de réflexion national jouant le rôle de catalyseur, permettant de constituer un modèle et de fédérer une série de réflexions et actions. Les développements réalisés dans le domaine de l'imagerie ont permis des avancées méthodologiques. La recherche clinique s'est structurée mais n'a pas encore produit ses fruits. Une grande cohorte de patients a été initiée et la recherche en épidémiologie a bénéficié d'un soutien financier pour la prolongation d'une cohorte en population existante.

**Quelle répercussion la remise de ce rapport d'évaluation a-t-elle eue sur les activités/la recherche du laboratoire que vous dirigez ?**

Nous avons renforcé l'idée du développement d'une recherche dans notre pays sur l'organisation des services à l'instar du « Health service research » des pays anglo-saxons. C'est une thématique que nous essayons de développer au sein de notre laboratoire. Une recherche multidisciplinaire sur les services (sanitaires et médico-sociaux) permettrait d'évaluer l'impact de l'offre de soins et de son évolution, et d'identifier les moyens les plus efficaces pour organiser, gérer, financer et fournir des soins de haute qualité. L'existence au sein de notre université de grandes cohortes en population va nous permettre de mieux préciser l'épidémiologie de ces maladies neurodégénératives.

**Comment, selon vous, motiver la recherche collaborative avec les laboratoires en SHS, laquelle semble avoir fait défaut lors du dernier plan ?**

Nous pensons qu'il est nécessaire, pour développer une telle recherche dans le domaine des maladies neurodégénératives, de créer des réseaux réunissant des chercheurs ou des équipes dispersées sur le territoire. Une interface avec les réseaux de recherche clinique et au mieux une insertion commune dans des unités spécifiques nous paraît essentielle. Enfin, l'existence de jury pluridisciplinaire d'appel à projet permettant une compréhension réciproque des objets et méthodes de recherche devrait être favorisée. Parmi les axes, peuvent être privilégiés le maintien de la participation sociale face aux restrictions d'activité et d'autonomie, l'éthique, le refus de soin, l'implication des proches (les aidants), les inégalités sociales. Il faut inciter les laboratoires de SHS à identifier les équipes de chercheurs sur la santé pouvant se regrouper et développer des recherches

sur ces pathologies et, en particulier, sur leurs aspects économiques.

## À noter

Le troisième plan Alzheimer, financé à hauteur de 1,6 Md d'euros, a déployé des actions à tous les niveaux, du médico-social à la recherche, en passant par l'éthique, cherchant à améliorer la qualité de la prise en charge et à fédérer les efforts de recherche.

Le prochain plan Alzheimer prendra également en compte les maladies neurodégénératives à expression cognitive et comportementale, appelant des réponses communes.

À l'issue de la journée mondiale Alzheimer, quatre groupes de travail ont été mis en place pour :

1/ améliorer le diagnostic, la prise en charge précoce des affections, l'entrée dans la maladie

2/ répondre aux besoins des personnes à chaque étape de la maladie et sur tous les territoires

3/ adapter la société, la cité et accompagner l'évolution des pratiques dans une démarche respectueuse d'éthique, de qualité et de bientraitance

4/ développer et structurer la recherche.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### + En savoir plus

> Consulter le rapport d'évaluation du plan Alzheimer 2008-2012

> Consulter le site du laboratoire Santé environnement Vieillessement

### + Contact

Annelise Gounon-Pesquet [annelise.gounon-pesquet@uvsq.fr](mailto:annelise.gounon-pesquet@uvsq.fr)

Chargée de communication scientifique à la Direction de la Recherche